L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 28 DECEMBRE.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

SAINT LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 30 déc.
WASHINGTON, capt. Rousseau, samedi, 13 janv.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 27 jan.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 10 février.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $125; seconde cabine, $75.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New York,
ou à L. GRAND & Cie, Agent, [illegible] Wallier Court, Lettre H, N. O.

Compagnie de Vapeurs HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.

Communication entre le Hâvre et la Nouvelle-Orléans par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie GERMANIA, capitaine Hebich, SAXONIA, capitaine Winzen, VANDALIA, capitaine Franzen partiront

Partiront	de Hambourg	du Hâvre	Santander	N. Orléans
Vandalia	25 Nov.	28 Nov.	1 Déc.	3 Jan.
Germania	16 Déc.	19 Déc.	22/24 Déc.	24 Jan.
Saxonia	13 Jan.	16 Jan.	19/20 Jan.	7 Fév.

Nous annoncerons les prochaines dates de départ de nos steamers.

Prix du passage, payable en or:

	Première Cabine	Entrepont
De la Nlle Orléans à Santander, au Hâvre à Southampton ou Hambourg	$150	$45
De Hambourg, du Hâvre, de Southampton, Santander à la Havane ou la Nlle Orléans	130	40

On peut obtenir des billets de passage de Hambourg, du Hâvre ou de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.
C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux pour le passage, 8 Barclay street, New York.
WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents Généraux, No 120 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 10 août 9m

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, par la voie du Havre, Southampton et La Havane.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leurs voyages réguliers comme suit:

	De Brême.	De la N. Orléans.
KOLN	28 Sept.	22 Octobre.
FRANKFURT	7 Oct.	15 Novembre.
NEW YORK	4 Nov.	8 Décembre.
FRANKFURT	6 Déc.	20 Janvier.
	27 Janv.	

Ils toucheront au Hâvre et à la Havane en venant de Brême, et en s'en retournant à Brême, à la Havane et à Southampton pour débarquer et recevoir les passagers et le fret.
Les départs subséquents seront annoncés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle Orléans:
Chambres ... $90 en or
Entrepont ... 40
De la Nouvelle Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre et à Brême:
Chambres ... $150 en or
Entrepont ... 45
De la Nouvelle Orléans à la Havane:
Chambres ... $40 en monnaie courante.
Entrepont ... 20

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton et le Hâvre pour la Nouvelle Orléans.
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
2 juillet—1an No 42 de la rue de l'Union

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:
SHERMAN ... Capt. Thos. Halsey.
GENL MEADE ... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES ... Capt. E. Howes.
MISSISSIPPI ... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS ... Capt. R. S. Quick.
EMILY B. SOUDER, Capt. F. Burdick
Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer
GEN. MEADE,
Capt. A. W. Sampson,
Partira de son wharf en face de la rue Jefferson, le SAMEDI 30 décembre, à 8 h. A. M.
Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres ... $50 00.
Entrepont ... 25 00.
On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow, Hamburg et Brême.
[illegible]
Le steamer EMILY B. SOUDER suivra et partira le SAMEDI [illegible] janvier à 8 h. A. M.
JOHN H. LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 106.

Pour New-York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
[illegible]
Le steamer GEO. CROMWELL, S. L. Clapp commandant, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, MERCREDI, 27 décembre, à [illegible] heures P. M.
Passage ... $30
[illegible] pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, [illegible] No 41

POUR PHILADELPHIE, via la Havane. Départ SAMEDI 30 décembre, à 8 heures du soir.
Le beau steamer, de première classe, YAZOO, capt. Catharine,
Pour fret ou passage, s'adresser à WM. [illegible], Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.
Le steamer JUNIATA, capt. Hoxie, suivra et partira [illegible]

SIEWERD & KIP.

(PERSEVERANCE RICE MILLS)

MOULIN A RIZ,

Nos 12 et 14 de la rue des Champs-Élysées, Troisième District, NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] Diplome, Médaille d'[illegible] et prix spécial. [illegible]

C. S. HUNT & Co.,

DEPOT DE MACHINES,
Au No. 185 de la rue Gravier—N.-O.

Agents des fabricants des célèbres moulins à [illegible] et des pompes [illegible] de Blake. Machines de la compagnie de machines de [illegible], machines à vapeur [illegible] [illegible] aux prix de fabrique.

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.
Dates des patentes—24 octobre 1868 et 17 mai 1870.
PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.
NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre inodore, feutre à crin, &c., &c. Fabrique de feutre de Lagan, à Belfast, et No 21 et 22, Billiter Street, London.

Cette nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. [illegible]

A vendre par J. G. LINGHAM, agent [illegible] Au Nord de la rue Union.

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14... RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14
NOUVELLE-ORLÉANS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de
LIQUEURS FRANÇAISES,
ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO,
FIGUES DE LA LOUISIANE.
FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, [illegible]

ERNEST C. VILLERE.

MARCHAND DE VINS FINS, LIQUEURS, [illegible] ALE, PORTER, &C., au No [illegible] de la rue de la Commune, au-dessous des bureaux de la Compagnie du Gaz, Nlle-Orléans. [illegible]

TEXAS.

Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

Les steamers suivants, en [illegible], forment cette ligne:
Agnes, Alabama, Austin, Clinton, City of Norfolk, Harlan, I. C. Harris, W. G. Hewes, Hutchinson, Josephine, Matagorda, Morgan, St. Mary, Whitney.

Pour Galveston et Rockport, via Mississippi River,
Le steamer MORGAN, Capitaine J. B. Lockwood,
Partira du pied de la rue St-Joseph, JEUDI, 28 décembre, à 5 P. M.
Le fret pour Corpus Christi et St-Mary est débarqué à Rockport.
Il ne sera pas reçu de [fret] pour Rockport après midi, aujourd'hui.
Le vapeur St-Mary recevra le frêt pour Indianola

Pour Galveston, route intérieure, pour les passagers et la malle.
Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan
Pour les Passagers et la Malle seulement.
LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste. Anne, à 7 heures et demie du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer
JOSEPHINE, MARDIS et VENDREDIS.
WHITNEY, Les MERCREDIS et les SAMEDIS.
CITY OF NORFOLK, JEUDIS et DIMANCHES.
On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 4 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.
CHAS A. WHITNEY & CO., Agents, au coin des rues Magazine et Natchez, N. O.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans. — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le steamer de la malle des Etats-Unis,
CAMELIA,
bon marcheur, à basse pression, capitaine Hanover, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après midi.
Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.
Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Madisonville le LUNDI et le JEUDI matin.
Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine, Sam Ayles, commis.
Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.
A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 150 Commune.
20 juin—6m

BATEAU DE NATCHEZ.

Le bateau de la malle des Etats-Unis FRANK PARGOUD, capitaine A. C. Goddin, [illegible] Holmes et S. Heno commis, partira de la Nlle Orléans pour Natchez et tous les débarcadères intermédiaires, les LUNDIS et les VENDREDIS, à 5 heures P. M. Le confort des passagers et le débarquement du frêt seront l'objet d'une attention spéciale.
SINNOTT & ADAMS, Agents.
28 nov—1m GEO. D. HITE.

Bayou Sara.

Paquebot de la Nlle-Orléans et de la Côte. Nlle Orléans, la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Lobdells Store et Bayou Sara. Départ de la Nlle Orléans pour Lobdell's Store, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.
Départ de la Nlle Orléans pour Bayou Sara, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M., à dater du jeudi, 19 octobre 1871.
Le bateau à vapeur W. S. PIKE, capitaine A. Dugas,
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, agent, No [illegible] de la Commune.

Bateau semi-hebdomadaire, régulier, de Lobdell's Store, Baton Rouge et de la Côte.
Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à dater du lundi, 10 juillet. Pour Lobdell's Store, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires de la Côte. Le beau bateau à vapeur BART ABLE, capt. V. B. Baranco; commis Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, No 11 du Commercial Place.
6 juil—6m

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.
Partant tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES, à 10 heures A. M.
A son retour, à la N. O. il partira de Donaldsonville tous les Mardis et Vendredis matin, faisant le service de la Côte le jour.
Le bateau ST. JOHN, capitaine [illegible] Greathouse, commis J. P. McElroy. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, [illegible] rue Conti.

Paquebot de Donaldsonville, trois fois par semaine, voyageant de jour, en allant ou en revenant. Le beau bateau à vapeur, fin marcheur et à passagers HENRY TETE, capitaine Jos. Dallet, commis M. H. Landry — Partira de la Nouvelle Orléans les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à [illegible] heures P. M. pour Donaldsonville et tous les débarcadères de la côte. A son retour, il partira de Donaldsonville [illegible] à 10 heures du matin. [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à J. O. LANDRY, secrétaire, No 25, rue Conti. Un commissionnaire se tiendra constamment à la levée, en face de la rue Conti, pour recevoir le fret.

Paquebot régulier du Bayou Lafourche. Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir. — A dater de Vendredi, 17 du courant— Pour Donaldsonville, Paincourtville, Plattenville, Napoleonville, Labadieville, Thibodaux, et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Lafourche. Le bateau à vapeur [illegible], capitaine Frank Dalferes, [illegible] commis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord [illegible]

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche. LIZZIE HOPKINS à la place du FLICKER.
Jos. P. Ancoin, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis. Partira de la Nlle Orléans tous les MERCREDIS à [illegible] heures, et tous les SAMEDIS soir, à [illegible] heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Un commis se tiendra toujours sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Bateau régulier du Grand Ecore, Natchitoches et de la Rivière aux Cannes — Départ tous les Mardis, à 5 heures P. M. — Pour Grand Ecore, Natchitoches, Alexandrie, [illegible] et tous les débarcadères de la Rivière Rouge et de la Rivière aux Cannes. — Le bateau à vapeur SELMA, d'un faible tirant d'eau, capitaine P. Truesdell, commis Geo. C. Hamilton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, Agents, No 70 de la rue Gravier.

POUR LES ATTAKAPAS.

Pour St Martinville, Fausse Pointe, la Nlle Ibérie, Jeanerette, Franklin, Centreville, Pattersonville et tous les débarcadères du Bayou Têche et de la Rivière Atchafalaya.
Le bateau à vapeur PEERLESS, capitaine H. H. Broad; commis, A. P. [illegible] et Geo. Davis, Jr., partira de la Nlle-Orléans, JEUDI, 28 du courant, à 5 heures P. M.
Un commis se tiendra sur la Levée, entre les rues St Louis et Conti pour recevoir son fret. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à J. M. JOHNSON, Coin Vieille-Levée et Douane.

ATTAKAPAS.

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya. Partira SAMEDI, 23 décembre, à 5 heures P. M., prenant des passagers et du fret pour Brashear City, [illegible] et tous les points sur la rivière Atchafalaya, Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, Nlle-Ibérie, Fausse Pointe, St Martinville et tous les points sur le Bayou Têche, le paquebot régulier LUCY D. J. J. LABARTHE capitaine. C. L. HARDY, commis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. SUBERBIELLE, 19 Toulouse.

POUR LES ATTAKAPAS ET L'ATCHAFALAYA. Départ le SAMEDI, 23 déc. à 5 heures P. M. pour St-Martinville, Fausse Pointe, Loreauville et débarcadère Fiery, la Nlle Ibérie, Hubertville, Jeanerette, Charenton, Franklin, Centreville, Pattersonville et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Têche. [illegible]

[illegible] JAMES WOOD, [illegible] Bienville. N. B. — Il y aura un commis sur la levée, au pied de la rue St. Louis, pour recevoir le fret. 16 sept.

Pour Vermillionville et les débarcadères du Bayou Vermillion, via le chemin de fer de la Louisiane, du Texas et Brashear, de Morgan.
Départ de Brashear, tous les JEUDIS, à l'arrivée du train de passagers d'Algers.
STEAMER FLORA.
Jesse Collet, Capitaine. Martin Toco, Commis.
Le fret est reçu tous les jours au pied de la rue Ste Anne.
Tous les frets pour l'aller payables d'avance, et ceux pour le retour payables contre livraison.
Fret pour Vermillionville aux taux du tarif du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan.
Le bateau passe à l'assurance, Numéro Un.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à [illegible] A. STEPHENS, agent-général du fret du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan. 2nov—3m.

Pour le débarcadère du Couvent et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur BANNOCK CITY, Capitaine A. Albert, Commis J. Webre et V. Brou,
Part de la Nlle Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS—Retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES. Il descend et remonte le fleuve pendant le jour.
2nov—6m

A. B. GRISWOLD & CO.,

Importateurs de MONTRES FINES, Pendules, Bijouterie, Objets de Fantaisie et Coutellerie.
— Fabricants de — ARGENTERIE PURE.
A l'angle des rues Canal et Royale, Nouvelle-Orléans.
25 nov—1an

Changement de Local.

THE METROPOLITAN LOAN, SAVINGS AND PLEDGE BANK.—(Banque de Prêts, d'Epargnes et de Garanties). Cette banque a été transférée du No 14 de la rue St-Charles, au No 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel. Elle est prête à recevoir des dépôts, escompter les billets et faire des avances sur de bonnes garanties collatérales, aux conditions les plus avantageuses, comme de coutume.
T. D. VAN HORN, Caissier.
2nov—1m

Nlle-Orléans, Lne., 25 novembre 1871.

J'AI, aujourd'hui, disposé de tout mon intérêt dans les maisons Pike, Lapeyre & Brother et Pike, Brothers & Co. en faveur de William P. Pike, qui assume tout le passif de ces maisons et qui est seul autorisé à en liquider les affaires. En me retirant des affaires, je remercie mes amis de leur appui et leur prie de le continuer à mes anciens associés.
A. BROTHER.

Nlle-Orléans, Lne, 25 novembre 1871.
A partir de cette date, M. Alexander Brother se retire de notre maison. Les affaires se continueront, comme par le passé, sous la raison de Pike, Brother & Co. M. George A. Pike a un intérêt dans notre maison à dater d'aujourd'hui.
WM. P. PIKE, [illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous autorisait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire du coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'ils sont riches, ils tombent malades. [illegible] est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un bonhomme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, ou à la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, ou est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre en buvant un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfounland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes de la

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississipi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les chaleurs prolongées, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de malaise, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter, car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents, le vendent par charettes au commerce.
On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.
EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1a

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL —DE LA—

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nlle-Orléans, 19 mai 1871.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1871:

Primes d'incendie, dans l'année ... $190,573 30
Primes de mer, dans l'année ... 70,195 62
Primes de rivières ... [illegible]
Montant des primes, pour les assurances et les primes remboursées ... [illegible]
Pertes payées et estimées comme suit: Sur risques d'incendie ... $45,799 [illegible]; Sur risques de mer ... 19,195 [illegible]; Sur risques de rivières ... 72,[illegible]
Taxes payées et estimées ... [illegible]
Escompte au lieu de scrip, timbres, dépenses, intérêt, compte, &c., excepté en moins, &c. ... [illegible]
Laissant un bénéfice net de ... [illegible]
L'ACTIF de la Compagnie est comme suit:
Effets à recevoir ... [illegible]
Prêts sur bonds et hypothèques ... [illegible]
Prêts sur actions, sur demande ... [illegible]
En caisse ... [illegible]
Propriétés foncières ... [illegible]
Bonds de la ville, actions de banques et autres ... [illegible]
Primes en voie de recouvrement ... [illegible]

La Compagnie possède les valeurs suivantes qui sont suspendues:
Billets, actions et bonds ... [illegible]
Scrip forfait ... [illegible]
Intérêt de scrip, en moins ... [illegible]
Le tableau qui précède est une copie exacte tirée sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 mai 1871.
W. V. EVANS, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent, comptant, sur tous les certificats (non encore payés) de scrip, et de payer, comptant, CINQUANTE POUR CENT des Profits de 1868, aux porteurs légaux, à partir du premier lundi de juin prochain.
Ils ont également déclaré un dividende—scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du premier lundi d'août prochain—libres de la taxe de gouvernement.

—DIRECTEURS—
THOS. A. ADAMS, Président.
SAML. B. NEWMAN, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

C. T. Buddecke,	J. J. Gerrard,
Saml. B. Newman,	R. H. Summers,
John Phelps,	B. Newgass,
S. H. Kennedy,	P. N. Strong,
G. P. Foley,	Victor Meyer
A. G. Ober,	Jos. Bowling
A. Thomson.	

MEDICAMENTS.

Le Célèbre AMER HOME

Est approuvé et prescrit par plus de médecins distingués qu'aucun autre tonique ou stimulant. C'est un PRÉVENTIF sûr dans les cas de fièvre en frisson, de fièvres intermittentes, de fièvres bilieuses et de toutes les maladies provenant de miasmes. On le recommande fortement pour la dyspepsie; il guérit de l'indigestion, excite l'appétit et n'a jamais manqué de faire renaître les forces. C'est surtout le REMÈDE DES FEMMES, il les fortifie et agit d'une manière bienfaisante sur leur esprit. L'AMER HOME (Home Bitters) est composé avec le plus grand soin; on n'a jamais offert DONT LE GOUT SOIT AUSSI AGRÉABLE; la Faculté n'a jamais recommandé aussi chaleureusement. Il n'en coûte rien d'en faire l'essai.

Chaque famille devrait en avoir une bouteille.

Nous demandons au lecteur de parcourir les certificats suivants qui émanent de quelques-uns des médecins les plus éminents du pays

St-Louis, juillet 1870. — A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—Comme vous avez communiqué à la Faculté la recette du "Home Bitters," on ne saurait le considérer comme un remède secret ou patenté, attendu que vous n'avez pas pris de patente. Nous avons analysé cette recette et nous n'hésitons pas à dire que la combinaison est excellente, que les ingrédients qui y entrent sont les meilleurs de leur espèce, qu'ils sont toniques, stomachiques et légèrement laxatifs. La préparation a lieu strictement d'après les règles de la pharmacie. Ayant employé cet Amer et en ayant vu l'effet, nous le recommandons comme le plus efficace des toniques et stimulants actuels.

L. CH. BOISLINIERE, M. D.	P. G. PORTER, M. D.
ALFRED HEACOCK, M. D.	C. GERICK, M. D.
DRAKE McDOWELL, M. D.	C. A. WARE, M. D.
J. C. WHITEHILL, M. D.	R. A. CLARK, M. D.
DR. C. V. F. LUDWIG.	S. G. MOSES, M. D.
W. A. WILCOX, M. D.	HUBERT PRIMM.

Hôpital de Marine des E.-U., St Louis, Mo., 9 oct. 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—J'ai examiné la recette du "Home Stomach Bitters." Je l'emploie à l'hôpital depuis quatre mois. Votre Amer est, à mon avis, ce qu'il y a aujourd'hui de mieux en fait de toniques et de stimulants. L. MELCHER.

St-Louis, 8 juillet 1870. — A MM. JAMES A. JACKSON & Co.,— Ayant vu la recette de votre "Amer" et assisté à la combinaison de divers ingrédients, nous pouvons recommander votre préparation, en toute sûreté, comme le meilleur tonique qui nous soit connu. Nous ne doutons pas, considérant le soin que vous y mettez et la qualité des ingrédients, qu'elle ne devienne, comme elle le mérite, le tonique le plus populaire.

T. J. VASTINE, M. D.	T. G. COMSTOCK, M. D.

Nous souscrivons très volontiers au témoignage qui précède.

JOHN CONZELMAN, M. D.	JOHN HARTMAN, M. D.
CHAS. VASTINE, M. D.	JOHN T. TEMPLE, M. D.
G. S. WALKER, M. D.	E. C. FRANKLIN, M. D.

Cincinnati, 10 oct. 1870. — A MM. W. B. KENNEDY & Co., agents pour la vente des "Home Bitters."— Messieurs, — Nous avons, à votre demande, analysé la recette des "Home Stomach Bitters." Les remèdes qui y entrent sont ceux qu'emploient généralement les médecins; ils sont fort scientifiquement et agréablement combinés et conviennent aux constitutions délabrées soit par une mauvaise digestion, soit par des maladies de marais.

DR. J. L. VATTIER,	L. A. JAMES, M. D.
R. S. WAYNE, Chimiste.	C. T. SIMPSON, M. D.
W. T. TALIAFERRO, M. D.	S. P. BONNER, M. D.
J. J. QUINN, M. D.	C. H. MUSCROFT, M. D.
J. H. BUCKLE, M. D.	G. W. BIGLER, M. D.
W. R. WOODWARD, M. D.	G. A. DOHERTY, M. D.

Chicago, 20 sept. 1870. — A M. J. L. SMITH.— Nous avons examiné la formule du "Célèbre Amer." Elle est composée d'articles qui sont considérés comme les meilleurs toniques qu'emploie la Faculté. L'Amer est un des plus efficaces qu'il y ait en ce moment.

H. S. HAHN, M. D.	R. McVICAR, M. D.
J. S. WALKER, M. D.	G. A. MARINER,
NORMAN S. BARNES, M. D.	

A vendre par tous les Pharmaciens et Grocers.

Jas. A. Jackson & Co., Propriétaires,
Laboratoire, 105 et 107 N. 2d street, ST-LOUIS (Mo.)

B. E. Castendyk, Marchand-Commissionnaire,
60 rue des Magasins, Agent à la Nlle Orléans
21 juin—1an—pé Merc

TEUTONIA Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau provisoire est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.
Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.
Capital ... $1,000,000
Souscrit ... 700,000
A. EIMER BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Directeurs:

A. Eimer Bader,	M. Frank,
W. S. Schmidt,	W. Davis,
Louis Schneider,	Th. Lilienthal,
J. M. Schwartz,	Frank Roder,
F. Rickert,	Hermann Eicke,
Ch. Engstfeld,	C. M. Miller,
Jacob Hassinger,	H. Pohlmann,
G. L. L. Mayer,	N. Weissenbach,
S. L. [illegible],	V. A. Baumgartner,
Louis Schwartz,	Joseph Keller,
R. Sieg,	Isaac Scherck,
H. S. [illegible],	E. F. Del Bondio.

4juin—1an

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company,

37......RUE CARONDELET......37

Extrait du Cinquième Etat de Situation annuel.

Nlle-Orléans, 24 septembre 1871.

PRIMES pendant l'année expirée le 30 avril 1871 ... $540,5[illegible] 41
Pertes soldées pendant l'année ... 307,0[illegible]
Réserve pour risques non terminés le 30 avril 1871 ... [illegible]
Profits nets de l'année expirée le 30 avril 1871 ... 209,615 71

DIVIDENDES AU COMPTANT PENDANT L'ANNEE:
INTÉRÊT (semi-annuel) ... Dix pour cent.
PRIMES ... Cinquante pour cent.

Actif au 30 avril 1871 ... $1,046,576 57.

Cette Compagnie continue à émettre des POLICES pour risques d'incendie, de rivière et de mer aux taux courants.
HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Moses Greenwood,	R. [illegible],
W. A. Johnson,	E. W. [illegible],
John L. Noble,	W. S. Pike,
John Chaffe,	H. W. Farley,
Marshall J. Smith,	John I. Adams,
Richard Milliken,	A. A. Yates,
Samuel E. Moore,	Isaac Scherck,
J. J. Warren,	S. M. Walmsley
Simon [illegible],	M. Musson,
R. T. Buckner,	Wm. Morrison,
Perry Nugent,	A. [illegible],
Samuel Friedlander,	J. T. [illegible],
Jos. W. Carroll.	

La Compagnie d'Assurance MECHANICS & TRADERS.

NLLE-ORLÉANS, (LNE.)
No 14 de la rue Carondelet,
SOLLICITE les risques d'incendie, de mer et de rivières.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
F. A. DE BUYS, commis aux risques de mer et de rivières.
C. H. FROST, Commis aux risques d'incendie,
F. AUZOUT, Inspecteur et Collecteur.
Directeurs:
C. W. Allen, Esq., T. H. Hunt, Esq., J. A. Lane, Esq., [illegible]

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—DÉCEMBRE 1871.
Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent: [illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nlle.-Orléans, de Mobile et du Texas.

Changement des heures de départ et de l'arrivée à dater du Vendredi, 15 Décembre 1871.

11 A. M. — Express (tous les jours). Arrive à Mobile [illegible] St-Louis, Atlanta, Lynchburg et tous les points Nord, Est et Ouest. Les chars Pullman font partie de ce convoi, de la Nouvelle-Orléans à Louisville et de Texas (près Mobile) à Lynchburg, sans changement.
5 P. M. — Express du soir (tous les jours). [illegible] Dalton, Lynchburg et New York.
Les billets [illegible] bureau coin Camp et Commune.
Prix de la Nouvelle Orléans à Mobile ... $7 00
Les convois partent de Mobile à 12.35 et arrivent à la Nouvelle Orléans à 7 A. M.
Partent de Mobile à 10:30 et arrivent à la Nlle Orléans à 5 P. M.
Le fret est pris aux taux des nouveaux tarifs. Convois de fret, tous les jours — entre la Nlle-Orléans et Mobile. Le fret est reçu, au pied de la rue Girod, avant 3 heures du soir; il est livré, à Mobile, le lendemain, à 6 heures du matin.
Il ne sera pas reçu de fret après 5 h. P. M.
Les connaissements [illegible] pour tous les points — Nord, Est et Ouest. S'adresser au bureau du fret, au pied de la rue Girod.
G. G. SANBORN, Agent général pour les billets.
W. T. PHELPS, Agent général pour le fret,
G. W. R. BAYLEY, Surintendant général,
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents Généraux.

Division de la Louisiane DU RAIL-ROAD Nlle-Orléans, Mobile et Texas. — Trains pour Donaldsonville:—
Part de la Nlle-Orléans ... 8 A. M.
Arrive à Donaldsonville ... 12.45 P. M.
Part de Donaldsonville ... 1 P. M.
Arrive à la Nlle-Orléans ... 4.10 P. M.
Le fret est reçu et les billets vendus à la station de la Division de Mobile.
G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.

Voyageurs ATTENTION!!

[illegible]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Et celui du Mississippi Central,

OFFRENT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, avec un seul changement jusqu'à New-York et les points intermédiaires.
Le convoi express de 7 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours (le dimanche excepté).
Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.
Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.
Le convoi de la malle de 4.30 h. du soir se relie aux heures indiquées à
L'Express "LIGHTNING" pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.
Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.
Et vont à New-York en 67 heures!
Chars dortoirs accouplés et élégants jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.
Le convoi Express Sud arrive à la Nlle-Orléans à midi.
Le convoi malle à minuit.
Bagage "checked" de la résidence à destination.
Bureaux, à Galveston—Bureaux de N. O. J. & G. N. Rail-Road et du Mississippi Central, au wharf de la ligne Morgan.
Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt.
E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.
D. B. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
R. G. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
E. K. CAREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
C. P. ATMORE, Ag.-gén. pour les passagers.
22 juillet—

Bateaux à Vapeur.

CAIRO.

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois, Nouvelle-Orléans, Chicago et l'Ouest.

L'ILLINOIS CENTRAL RAILROAD et le BLUE LINE, par la voie de Cairo, reçoivent du fret, de la Nouvelle-Orléans, sur des bateaux de premier ordre. Départ, tous les jours, à 5 heures du soir, pour Cairo, Chicago et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Les plus bas prix.
Les prix ainsi que les connaissements pour tout le trajet, de la Nouvelle-Orléans, ne sont reconnus et signés qu'au Bureau général de cette Compagnie, No 26 de la rue Carondelet.
Les expéditeurs économisent les frais de charroi et de transfert à Cairo; leurs marchandises sont toujours couvertes et il n'y a pas de frais d'expédition.
JAMES T. TUCKER, Agent-Général
8 oct—1m

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.
Des billets de commutation pour 100 milles à $15, et des billets pour toutes les stations sur le chemin, sont vendus au bureau des soussignés.
Tout fret doit être payé d'avance.
Le frêt pour le chemin ou ses débarcadères du Têche et pour les Opelousas, est livré à la Nlle Ibérie ou St Martinville. [illegible] tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bellanger et pour Houma, sera transporté aux taux du bateau à vapeur [illegible].
Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 h.; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.
Il ne sera pas reçu de fret après 3 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO., Ag'ts

Chemin de fer Pontchartrain.

ARRANGEMENT D'HIVER.
Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du 16 octobre 1871, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC	DE LA VILLE.
6 heures du matin,	6 heures du matin,
[illegible]	[illegible]

Les Dimanches les convois partiront toutes les heures, en commençant à 5 heures et quart de l'après-midi.
Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 6 heures et du Lac une heure après le dernier convoi à vapeur.
Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.
Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et au retour.
THOS. G. DIMITRY, Assistant-Surintendant.
15 avril

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, [illegible] de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour.

FOURNEAU DE CUISINE

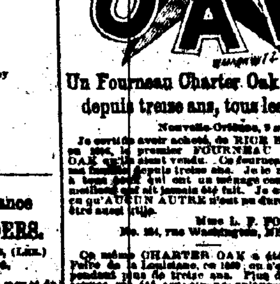

Un Fourneau Charter Oak qui sert depuis treize ans, tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1869.
Je certifie avoir acheté, de RICE BROS & Co, en 1856, le premier FOURNEAU CHARTER OAK qu'ils aient vendu. Ce fourneau sert dans ma famille depuis treize ans. Je le recommande à tous ceux qui ont un ménage comme étant le meilleur [illegible]. Je suis convaincue qu'AUCUN AUTRE n'est au durer autant, ni être aussi utile.
Mme L. F. FOSTER, No. 254, rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même CHARTER OAK a été exposé à la Foire de la Louisiane, en 1869; on s'en était servi pendant plus de treize ans. [illegible]

Le célèbre Fourneau CHARTER OAK — EST EN VENTE CHEZ — RICE BROS. & CO.,
Aux Nos. 19 et 21, rue du Camp et 265, rue des Magasins. Entrepôt du Charter Oak—Nos 97 et 99, rue [illegible]

BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui ait servi [illegible] aux Etats-Unis pour la cuisine et le [illegible]
PLUS DE 200,000 [illegible]
PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis; PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis; MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane; PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis [illegible]
49......RUE DU CAMP......49
Et achetez un "BRILLIANT."
[illegible]
Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.
On trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grilles, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

LES certificats suivants de stocks et de scrips d'assurance ayant été volés, le détenteur s'est adressé aux institutions respectives pour se les faire remplacer par de nouveaux certificats.

[illegible]

Bureaux de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Au No 61 de la rue du Camp. Nlle-Orléans, 21 janvier 1871.
QUINZIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870: [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.
DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL, 1870.
CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870: [illegible]

ALFRED BOULINY'S SALES.
No. 27,184.
Fourth District Court, [illegible]
BY ALFRED BOULINY, Auctioneer. Office—No. 21 Carondelet street.
WILL be sold at auction, on THURSDAY, the 18th January, 1872, at 12 o'clock M., in the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue and in pursuance of an order of the Honorable Fourth District Court, for the parish of Orleans, dated the 28th November, 1871, [illegible]

THE following described Certificates of Stocks and of Insurance Scrips having been stolen, application has been made to the respective institutions for new Certificates in lieu thereof:

[illegible]

Crescent City Gas Light Company.

NOTICE OF ELECTION OF DIRECTORS.
THE stockholders of the Crescent City Gas Light Company are hereby notified, that in conformity with the by-laws, the annual election for six Directors will be held on THURSDAY, the second day of January, 1872, at the office of the Company, [illegible] that in conformity with the by-laws the transfer book of stock will be closed from and after the sixteenth day of December 1871, until Wednesday, the third day of January following.
ROBERT J. KER, Secretary.

RAILROADS.

New Orleans, Mobile AND TEXAS RAILROAD.

Change of Schedule and Rates.
FRIDAY, DECEMBER 15, 1871.
DEPARTURE AND ARRIVAL OF TRAINS.

11 A. M. Express (leaves daily) arrives at Mobile [illegible], making close connection for Louisville, St. Louis, Atlanta, Lynchburg and all points North, East and West. Pullman Palace Sleeping Cars run by this train, from New Orleans to Louisville, also from Texas (near Mobile) to Lynchburg without change.
5 P. M. Evening Express (leaves daily) arrives at Mobile at 11:30 P. M., making close connection with Mobile and Ohio Railroad for Meridian, Selma, Dalton, Lynchburg and New York.
Fare, New Orleans to Mobile, $7 00.
From Mobile Trains leave at 12.35 A. M.—Arrive at New Orleans at 7 A. M. From Mobile Trains leave at 10:30 A. M.—Arrive at New Orleans at 5 P. M.
Through tickets sold at office corner Camp and Common street.
Freight taken at New Tariff rates.
Through Freight Trains daily between New Orleans and Mobile. Freight received at foot of Girod street before 3 P. M. delivered in Mobile at 6:00 A. M. next day. No freight will be received after 5 P. M. Through Bills of Lading signed for all points North, East and West. Apply at Freight Office at foot of Girod street.
G. W. R. BAYLEY, General Superintendent.
G. G. SANBORN, General Ticket Agent.
W. T. PHELPS, General Freight Agent.
CHAS. A. WHITNEY & CO., General Agents.

LOUISIANA DIVISION —OF— New Orleans, Mobile and Texas Railroad.

TRAINS FOR DONALDSONVILLE.
Leave New Orleans at ... 8 A. M.
Arrive at Donaldsonville at ... 12:45 noon.
Leave Donaldsonville at ... 1 P. M.
Arrive at N. Orleans at ... 4:10 P. M.
Freight received and Tickets sold at Station of Mobile Division.
G. W. R. BAYLEY, Gen. Sup't.

Morgan's "Louisiana and Texas Railroad."

[illegible]

U. S. Mail Route between New Orleans, Western Louisiana and Texas.

The Ferry Boat will leave the foot of St. Ann street, DAILY, at 7½ A. M., connecting with the PASSENGER TRAIN, leaving Algiers at 8 A. M.
Commutation Tickets for 100 miles at $15, and tickets for all stations on the road sold at the office of the undersigned.
All freight must be prepaid.
Freight for the road or landings on the Teche, and for Opelousas, deliverable at New Iberia or St. Martinsville, also freight for all landings on Bayou Vermillion, received daily, (Sundays excepted) from 7 A. M. to 5 P. M., at the foot of St. Ann street.
Freight for all points on Bayou Lafourche, between Labadieville and Lockport, for Bellanger Canal, and for Houma, will be transported at through steamboat rates.
To ensure dispatch, freight must be delivered BEFORE THREE O'CLOCK, all freight received after that hour will go forward on next day's trains.
GEORGE PANDELY, Superintendent.
For freight or passage, apply corner of Natchez and Magazine streets.
No freight received after 3 o'clock.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Ag'ts.

TRAVELERS ATTENTION!!

[illegible]

The New Orleans, Jackson and Great Northern —AND— Mississippi Central Rail Roads

Run their PASSENGER COACHES and BAGGAGE CARS, their combined length, and but one change to New York and intermediate points. The 7.00 a. m. express train leaves New Orleans, daily, (except Sundays) and makes close connection for
VICKSBURG, MEMPHIS, ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE,
and all points beyond. Sleeping Cars at night, Canton to Grand Junction and Humboldt. The 4.30 P. M. mail train makes schedule connections with Lightning Express Trains to all points—
NORTH, EAST AND WEST.
Carries the Great Northern Mail!
Time to New York—67 hours!
New and elegantly fitted up Sleeping Cars to Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., and Louisville, Ky.
Express Train South arrives at N. O. ... 12 noon.
Mail Train ... 12 [illegible]
Ticket Office, Galveston—N. O., J. & G. N. and Mississippi Central Railroad Office, Morgan's Line Wharf.
Ticket Offices, New Orleans—Corner Camp and Common streets, and at Depot.
BAGGAGE CHECKED FROM RESIDENCE TO DESTINATION.
E. D. FROST, Gen. Supt. M. C. R. R.
R. G. SEWALL, Gen. Supt. N. O., J. & G. N.
D. B. MOREY, G. F. A. M. C. R. R.
E. K. CAREY, G. F. A. N. O., J. & G. N. R.
C. P. ATMORE, General Passenger Agent.

Pontchartrain Railway.

[illegible]

EXCURSIONS TO AND FROM THE LAKE SAME DAY, 25 Cents.
WINTER SCHEDULE: Commencing October 16th, 1871.

FROM THE LAKE.	FROM THE CITY.
6 o'clock A. M.	6 o'clock A. M.
[illegible]	[illegible]

On Sundays the trains will be run hourly from 5 o'clock [illegible]
A Horse Car will leave the old Depot every morning, at 6 o'clock A. M., and the Lake End one hour after the last steam train.
Passengers for Gentilly must notify the Conductor prior to departure of Train.
Fare to Gentilly, 15 cents each way.
G. PANDELY, General Superintendent.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

61 CAMP STREET.
NEW ORLEANS, January 21, 1871.
FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, this Company publish the following statement for the year ending December 31, 1870: Amount of premiums for the year ending 31st December, 1870, viz:
On Fire Risks ... [illegible]
On Marine Risks ... [illegible]
On River Risks ... [illegible]
[illegible]
The Company have the following Assets, estimated at the lowest market cash values, viz: [illegible]
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
[illegible], President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of January, 1871.
ANDREW HERO Jr., Notary Public.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding Certificates of Profits, on and after the Second Monday of February, 1871; also, Fifty per cent. on the [illegible] scrip of the year [illegible], payable on and after the third Monday in March, 1871, and they have further declared a dividend of Ten per cent. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1870, for which certificates will be issued on and after the [illegible]
[illegible], President.
JNO. G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
[illegible]

MEDICAL!

LOOK TO YOUR CHILDREN.

The Great Soothing Remedy.

Mrs. WHITCOMB'S SYRUP. Cures Colic and Griping in the Bowels, and facilitates the process of Teething. Price 25 Cents.
Mrs. WHITCOMB'S SYRUP. Subdues Convulsions and overcomes all diseases incident to Infants and Children. Price 25 Cents.
Mrs. WHITCOMB'S SYRUP. Cures Diarrhea, Dysentery and Summer Complaint in Children of all ages. Price 25 Cents.
It is the Great Infants' and Children's Soothing Remedy in all disorders brought on by Teething or any other cause.
Prepared by the GRAFTON MEDICINE CO., St. Louis, Mo.
Sold by Druggists and dealers in Medicine everywhere.

LEEDS'S FOUNDRY,

ESTABLISHED IN 1825.
Corner of Delord and [illegible] streets.
WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Bevell Gearing, Gin Gearing, [illegible], Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Work and every description of Machinery for the South.
LEEDS & CO.

NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIMET, Publishers.
Office—No. 73 Chartres Street.
NEW ORLEANS, DECEMBER 28.

RATES OF ADVERTISING.
[illegible]

THE WEEKLY BEE
Is published every Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.
RATES OF ADVERTISING.
[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, THURSDAY, December 28, 1871.

CLEARED YESTERDAY.
Steamship City of Galveston, Rowland, for New York. G A Fosdick & co
Steamship Havana, Pennington, for Cedar Keys and Key West. [illegible]
Steamship Lord Lovell, (Br) Agnew, for Belize (Hon) and Puerto Cabello. [illegible]
Brig L C Henning, (N G) Wilken, for Liverpool. [illegible]
Schr Hannah Coomes, King, for Port Au Prince, in ballast. [illegible]
Schr A Fosdick, Jones, for Baltimore. G A Fosdick & co
Schr Gen Connor, Shute, for New York. Geo W Hynson & co
Schr Wm G Putney, Baker, for New York. G A Fosdick & co

ARRIVED YESTERDAY.
Bark Comtesse [illegible], (Fr) Dupont, from Bordeaux Nov 7th, to [illegible]—3d district.
Brig Carweda, Evans, from Port Madoc Nov. 3d, to master. Point.
Schr Adventure (Brit) Haylock, 7 days from Belize, to E Morgan & co—2d district.

ARRIVALS AT NEW BASIN.
No arrivals reported at the New Basin.

ARRIVALS AT OLD BASIN.
No arrivals at the Old Basin.

— STEAMBOATS —
Katie, White, from Argyle.
Peerless, Broad, from St Martinville.
St. John, Greathouse, from Grosse Tete R R.
Agnes, Arnot, from Lower Coast.
[illegible], Bassett, from Lower Coast.
H S Turner, Kerr, from Louisville.

TOWBOAT REGISTER.
The towboat Tecumseh, Schellinger, from the Passes—Went down light—brought up bark Comtesse [illegible], brig Carweda and schr Adventure.

BELOW COMING UP.
Ship Rochester, Clough, 35 days from Bath, (Me.) to Mesmer, Kues & co.
Schr Brilliant, Smith, 8 days from Kingston, (Ja.) to E Pilsbury.

EXPORTS.
BELIZE & PUERTO CABELLO—Per steamship Lord Lovell—For Belize—316 bbls flour [illegible]
KEY WEST AND CEDAR KEYS—Per steamship Havana [illegible]
NEW YORK—Per steamship City of Galveston—1041 bales cotton [illegible]
LIVERPOOL—Per brig L C Henning—[illegible] bales cotton 1250 sks oil cake 2000 bbl staves.
BALTIMORE—Per schr A Fosdick—[illegible]
NEW YORK—Per schr Gen Connor—[illegible]
NEW YORK—Per schr Wm G Putney—[illegible]

IMPORTS.
GALVESTON—Per steamship Agnes—[illegible]
HAVANA—Per steamship [illegible]
OCHO RIOS—Per schr Crown Point—[illegible] bunches bananas [illegible] oranges [illegible] cocoanuts [illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.
[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.
[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.
[illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R. R.
[illegible]

LIST OF VESSELS

DECEMBER 28, 1871.
Cleared and Sailed for New Orleans.
NEW YORK. [illegible]
BOSTON. [illegible]
PHILADELPHIA. [illegible]
PORTLAND. [illegible]
LIVERPOOL. [illegible]
LONDON. [illegible]
BRISTOL. [illegible]
CARDIFF. [illegible]
NEWPORT, WALES. [illegible]
DEAL. [illegible]
SUNDERLAND. [illegible]
NEWCASTLE. [illegible]
ANDROSSAN. [illegible]
GREENOCK. [illegible]
GLASGOW. [illegible]
HULL. [illegible]
LONDONDERRY. [illegible]
DUBLIN. [illegible]
PLYMOUTH. [illegible]
BELFAST. [illegible]
PORT MADOC. [illegible]
LAMLASH. [illegible]
BREMERHAVEN. [illegible]
ROTTERDAM. [illegible]
ANTWERP. [illegible]
BRITONFERRY. [illegible]
HAVRE. [illegible]
BORDEAUX. [illegible]
MARSEILLES. [illegible]
RIO DE JANEIRO. [illegible]

IRISH ROOFING FELT.

[illegible]
DATE OF PATENT, October 24, 1868, and May 17, 1870.
SEVERAL PRIZE MEDALS.
NEW PREPARED ROOFING (Un-Inflammable)
OF D. ANDERSON & SON, SOLE MAKERS AND PATENTEES.
Manufacturers of Patent Roofing Felt, Ship Sheathing Felt, Inodorous Felt, Hair Felt, &c., &c.
LAGAN FELT WORKS, BELFAST, and 21 and 22? Billiter street, London.
THIS NEW PREPARED PRODUCTION is [illegible]
For sale by J. G. LINGHAM, Agent.

Drs. Jordan & Davieson,

PROPRIETORS of the Gallery of Anatomy and Museum of Science, [illegible] Chestnut street, Philadelphia, have just published a new edition of their lectures, [illegible]
JORDAN & DAVIESON, consulting office, [illegible] Filbert street, Philadelphia.

$1,000 REWARD

For any case of Blind, Bleeding, Itching, or Ulcerated Piles that De Bing's Pile Remedy fails to cure. [illegible]
[illegible] & CO., Agents, New Orleans.

Office Louisiana Branch

MOUND CITY
Mutual Life Insurance Company
OF ST. LOUIS, MO.
Officers:
JAMES B. EADS, President.
A. M. BRITTON, Vice President.
S. W. LOMAX, Secretary.
C. G. M. HATTON, General Agent.
LOUISIANA BRANCH:
Agency 22 Carondelet street, New Orleans.
OFFICERS:
F. H. HATCH, President.
R. T. MERRICK, Vice President.
R. B. SUMMERS, Secretary and General Agent.
MEDICAL EXAMINERS:
J. H. [illegible], M. D. J. B. RITCHIE, M. D.
DIRECTORS:

E. T. Merrick,	C. H. [illegible],
James Jackson,	Robert Hare,
L. A. Wiltz,	Thomas [illegible],
F. H. Hatch,	Octave Voorhies,
R. B. Summers.	

All kinds of Life Policies issued by this company.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS,

108 CANAL STREET.
SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT:
Premiums received during the year ending May 31, 1871, including unearned premiums of the previous year:
On Fire Risks ... [illegible]
On Marine Risks ... [illegible]
On River Risks ... [illegible]
[illegible]
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
[illegible], Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this [illegible] day of June, 1871.
[illegible], Notary Public.
At a meeting of the Board of Directors, held on [illegible], a Scrip dividend of THIRTY PER CENT. on the net earned premiums [illegible]
DIRECTORS: [illegible]